



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



CONSEIL SCIENTIFIQUE RÉGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL (CSRPN) DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

Rapport d'activité 2023



Robert le Diable (*Polygonum C. Album*) – Crédit J. Ph. Sibley

TABLE DES MATIERES

Table des matières	1
Mot de la présidence	2
Présentation générale	4
I. Activités 2023 du CRSPN d'Île-de-France.....	7
DOSSIERS PORTES PAR LA DRIEAT.....	7
1. ZNIEFF : créations, mises à jour et modifications.....	7
2. Fiches INPG (Inventaire national du patrimoine géologique).....	9
3. Dossier dérogation espèces protégées : ZAC Maison Blanche à Neuilly-sur-Marne (93).....	11
4. Dossier dérogation espèces protégées : Requalification d'un terrain à Coubert (77).....	12
5. RNN Côteaux de la Seine - Autorisation spéciale de travaux (Déclaration préalable).....	13
6. Dossier dérogation espèces protégées : centrale photovoltaïque à Boissise-la-Bertrand (77).....	13
7. Dossier dérogation espèces protégées : Restauration du Château de Méréville (91).....	14
8. Liste rouge régionale des poissons.....	15
9. Révision de la liste Lépidoptères Macro-Hétérocères protégés en Île-de-France.....	15
10. Dossier dérogation espèces protégées : ALTIVAL (94).....	16
11. Projet RER E Est + : travaux de sondages géotechniques dans l'APB Bois Saint-Martin.....	17
12. Prorogation du plan de gestion de la réserve naturelle nationale de la Bassée.....	17
13. RNN des Côteaux de Seine : demande de régularisation de travaux d'urgence suite à éboulement.....	17
14. RNN des sites géologiques de l'Essonne : demande de travaux de réhabilitation et affouillements.....	18
15. RNN des Côteaux de Seine : déclaration préalable modificative.....	18
16. SDRIF-E.....	19
DOSSIERS PORTES PAR LE CONSEIL REGIONAL.....	19
1. RNR du Marais de Stors : restauration du Vieux Moutiers.....	19
DOSSIER PORTE PAR LA DRIEAT ET LE CONSEIL REGIONAL.....	20
1. Déclinaison régionale de la stratégie nationale sur les aires protégées.....	20
Annexes	21
I. Liste des membres du CRSPN ayant siégé du 1 ^{er} janvier au 25 mai 2023.....	21
II. Liste des membres de la CRPG ayant siégé du 1 ^{er} janvier au 25 mai 2023.....	22
III. Liste des membres du CRSPN ayant siégé du 25 mai au 31 décembre 2023.....	22
IV. Liste des membres de la CRPG ayant siégé du 25 mai au 31 décembre 2023.....	23
V. Liste des intervenants extérieurs aux séances de 2023.....	23
VI. Ordres du jour de réunions de 2023.....	26

Mot de la présidence

En cette période délicate pour la prise en compte de l'environnement dans les politiques publiques, le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) d'Île-de-France joue un rôle particulièrement important pour la préservation des espaces naturels et de la biodiversité. L'Île-de-France est certainement la région française dans laquelle les projets d'aménagement du territoire sont les plus nombreux et sont souvent très dommageables pour l'environnement.

Le bilan que vous avez entre les mains montre à quel point le travail du CSRPN est intense et le nombre de dossiers à traiter importants et variés. La modification de la répartition des compétences entre le CSRPN et le Conseil National de la Protection de la Nature (CNP) a fait augmenter significativement le nombre des dossiers de demande de dérogation pour la destruction d'espèces protégées. De même, le vaste chantier de réactualisation des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) a nécessité la mise en place d'une commission spécifique afin de soulager les ordres du jour des réunions plénières.

Le CSRPN tient fermement à la qualité scientifique et technique de ses avis qui, je le crois et l'espère, est largement reconnue. Ils sont étayés par des argumentaires précis et font l'objet d'une concertation approfondie entre ses membres dont les compétences couvrent la quasi-totalité des disciplines scientifiques. Bien sûr, certains avis peuvent irriter voire déranger certains porteurs de projets ou certains décideurs. Mais le CSRPN souhaite, autant que cela est possible, rechercher des compromis intelligents, l'avis défavorable n'intervenant qu'en dernier recours lorsqu'aucune solution pertinente n'a pu être trouvée. Le CSRPN n'est pas un tribunal qui sanctionne. Je souhaite, bien au contraire, qu'il participe à l'amélioration des dossiers qui nous sont soumis. Quand ils sont bons, nous pouvons en féliciter les porteurs. Mais le constat que nous pouvons faire, c'est que beaucoup de dossiers portés à notre connaissance sont malheureusement insuffisants, voire médiocres, parfois mauvais. L'avis du CSRPN arrivant en fin de procédure, son caractère défavorable peut générer des crispations à différents niveaux. Il serait donc intéressant d'examiner dans quelles conditions, pour les dossiers les plus importants et les plus sensibles, un pré-avis du CSRPN pourrait être émis afin d'alerter les pétitionnaires sur les éventuelles lacunes de leurs projets.

A l'issue de ce propos introductif, je souhaite adresser mon amical reconnaissance à David LALOI et Christine ROLLARD qui ont assumés les tâches de Président et Vice-Présidente du CSRPN pendant de nombreuses années avant votre serviteur. Je donne un très amical salut au premier Président du CSRPN, Gérard ARNAL, qui continue à participer à nos travaux et à nous faire profiter de son expérience incomparable. Je formule de chaleureux remerciements à tous les membres du CSRPN qui, totalement bénévolement, consacrent une partie importante de leur temps pour faire fonctionner cette instance. Un remerciement tout particulier aux deux vice-présidents, Lucile DEWULF et Pierre MIGOT pour leur

précieuse aide, leur compétence et leur grande disponibilité. Je souhaite également remercier Yann SAMSON qui assume la présidence de la Commission Régionale du Patrimoine Géologique (CRPG) en remplacement de notre collègue Didier MERLE. Enfin, j'adresse des remerciements particuliers aux collègues de la DRIEAT pour le dévouement apporté au bon fonctionnement de notre instance.

Bonne lecture !

Jean-Philippe SIBLET
Président du CSRPN d'Île-de-France

Présentation générale

Depuis le mois de mai 2018 et en application de l'arrêté préfectoral n° 2018 DRIEAT-IF/058, et des arrêtés préfectoraux modificatifs n° 2019 DRIEE-IF/109 et N° 2021 DRIEAT-IF/088 pour la période 2018-2023, la composition du CSRPN était fixée à 33 membres.

Les mandats du Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN) et de la Commission régionale du patrimoine géologique (CRPG) d'Île-de-France ont été renouvelés par arrêté du préfet de la région Île-de-France n° 2023 DRIEAT-IF/067, en date du 11 avril 2023, pour une durée de 5 ans.

La séance du 25 mai 2023 fut l'occasion d'installer le CSRPN qui compte désormais 28 spécialistes et un président d'honneur, M. Gérard Arnal.

M. Jean-Philippe SIBLET a été élu à l'unanimité Président du CSRPN d'Île-de-France, ainsi que deux vice-présidents, Mme Lucile Dewulf et M. Pierre Migot.



Cette séance fut également l'occasion d'installer la commission thématique, chargée d'examiner les dossiers sur le thème de la géologie, la CRPG, qui compte 14 spécialistes. Son président est désormais M. Yann Samson qui succède à M. Didier Merle.

Le CSRPN est une instance instituée par le code de l'environnement (art. 411-1 A) dont les membres sont désignés par arrêté du préfet de région, après avis de la commission délibérante du conseil régional. Le CSRPN couvre l'ensemble des disciplines des sciences de la vie et de la terre pour tous les milieux (terrestres, fluviaux et marins). Le CSRPN d'Île-de-France se caractérise, dans sa composition, par une très forte représentation du Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN), des universités et des grandes écoles. D'autres membres sont des experts de bureaux d'études en écologie, d'instituts de recherches, d'établissements publics spécialisés dans le domaine de la biodiversité ou de sociétés

savantes.

Le CSRPN mobilise une large palette de compétences dans le domaine des sciences de la vie et de la terre, certains experts disposant de plusieurs champs de compétences :

Sciences de la vie :

Botanique

Bryologie

Lichénologie

Mammologie

Ornithologie

Ichtyologie

Entomologie

Arachnologie

Carcinologie

Génie écologique

Herpétologie

Sciences de la terre :

Géologie

Paléontologie

Sédimentologie

Géochimie sédimentaire

Pédologie

Les sujets pour lesquels le CSRPN est saisi sont prévus par le code de l'environnement, soit à titre obligatoire, soit à la discrétion du Conseil régional d'Île-de-France (CRIF) ou de la Préfecture de région Île- de-France (PRIF) :

- validation des sites inscrits à l'Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêts Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) ;
- mesures de protection des sites d'intérêt géologique ;
- les autorisations de travaux et la validation des plans de gestion des réserves naturelles régionales (RNR) et réserves naturelles nationales (RNN) ;
- demandes de dérogation au titre de la réglementation relative aux « espèces protégées » et aux arrêtés préfectoraux de protection de biotopes, d'habitats naturels et de géotopes ;
- élaboration et mise à jour du SRCE ;
- Système d'information sur la nature et les paysages (SINP) ;
- délimitation des zones prioritaires pour la biodiversité ;
- introduction dans le milieu de certaines espèces ;
- conditions de réalisation des opérations de lutte contre certaines espèces ;
- listes locales pour l'évaluation des incidences Natura 2000 et toutes questions relatives au réseau Natura 2000 ;
- les autorisations de travaux dans les forêts de protection ;

Le CSRPN peut également s'autosaisir sur les sujets qui lui semblent pertinents.

Le code de l'environnement prévoit la possibilité pour le CRIF ou le PRIF de solliciter le CSRPN sur toute question relative à la conservation du patrimoine naturel de la région. L'ordre du jour du CSRPN est élaboré entre la présidence du CSRPN, le CRIF et la DRIEAT, les sujets étant proposés en priorité par ces derniers. Les collectivités territoriales peuvent aussi solliciter le CSRPN en passant par le CRIF ou la DRIEAT.

Le CSRPN élit son président, qui a pour mission de présider les séances du conseil et d'établir les ordres du jour. Il dispose des capacités d'autosaisir le CSRPN, de créer des groupes de travail et d'inviter des experts extérieurs. En outre, le président représente le CSRPN auprès des instances extérieures.

En 2023, le CSRPN s'est réuni six fois.

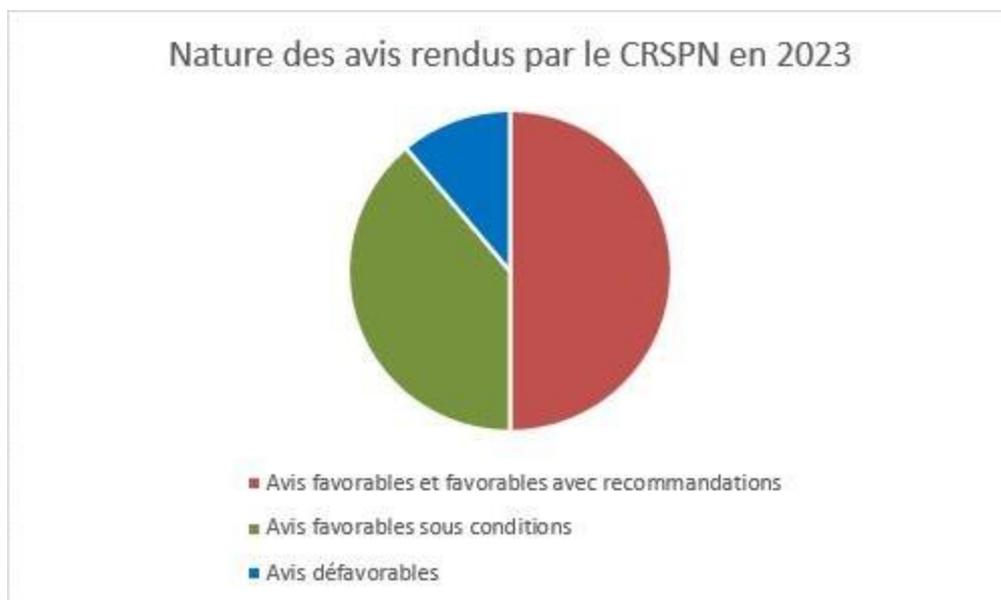
Date	Nature
Jeudi 26 janvier 2023	Séance de travail ordinaire
Jeudi 23 mars 2023	Séance de travail ordinaire
Jeudi 25 mai 2023	Séance de travail ordinaire
Jeudi 22 juin 2023	Séance de travail ordinaire
Jeudi 28 septembre 2023	Séance de travail ordinaire
Jeudi 23 novembre 2023	Séance de travail ordinaire

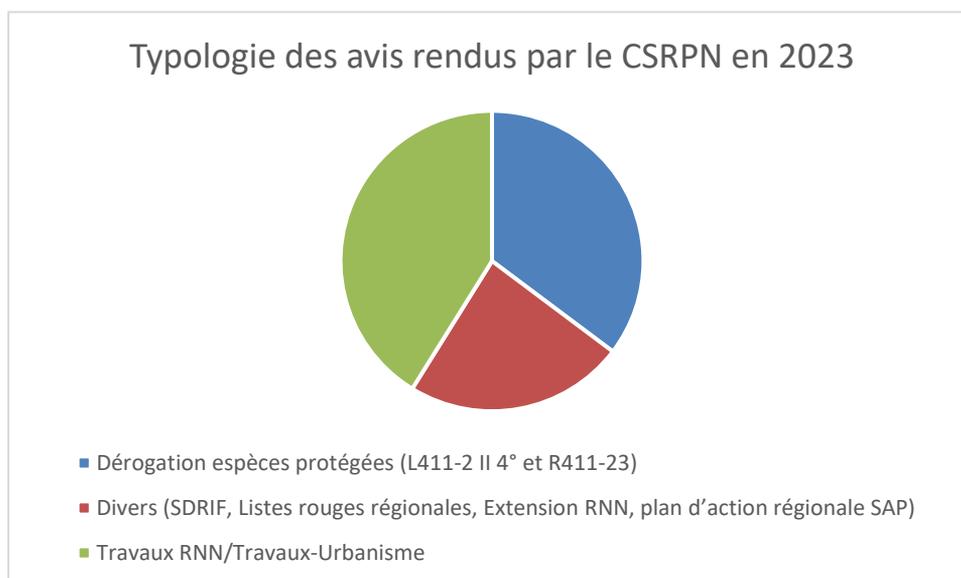
Les ordres du jour des séances de travail figurent en annexe.

En 2023, le CSRPN et sa commission spécialisée, la CRPG (Commission régionale du patrimoine géologique), se sont réunis à six reprises.

En comptant les membres du CSRPN, les membres de la CRPG et les intervenants extérieurs, une centaine de personnes au total ont participé aux séances de travail de 2023.

Cette année encore, les scientifiques du CSRPN se sont largement investis : **l'administration les remercie vivement.**





I. Activités 2023 du CRSPN d'Île-de-France

Les avis complets rendus par le CSRPN sont diffusés sur le site de la DRIEAT :

https://www.driat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/avis-et-motions-du-csrpn-a2348.html#H_Les-motions

DOSSIERS PORTES PAR LA DRIEAT

1. ZNIEFF : créations, mises à jour et modifications

La connaissance sur les espèces et les habitats progresse grâce aux inventaires de terrain des réseaux naturalistes et à la mise à disposition de ces données d'observation dans les systèmes d'information. Ces données, après analyse, expertise et validation scientifique en CSRPN, permettent d'actualiser les ZNIEFF existantes et d'en créer de nouvelles. Ainsi en 2023 en Île-de-France, le CSRPN s'est prononcé sur la création de 5 nouvelles ZNIEFF dont 4 ont été validées. En plus de la création de ces nouvelles zones, 11 ZNIEFF ont été modifiées et 2 mises à jour.

Création de ZNIEFF proposée par le CBNBP :

- Coteaux de Beauregard à Jutigny et Ormes-sur-Voulzie (77)

Créations de ZNIEFF proposées par l'ANCA :

- Prairies marneuses et boisements des anciennes carrières de gypse de Gagny (93) – Cette ZNIEFF n'a pas été validée par le CSRPN
- Parc forestier de Sevran, Bois de la Tussion et Bois des Sablons (93)
- Milieux humides de la Plaine du Sausset (93)
- Plaine agricole du ru du Sausset (93)

Modifications de ZNIEFF proposées par l'ANCA :

- Plans d'eau et friches du parc départemental de La Courneuve (93)
- Parc départemental de La Courneuve (93)
- Roselières du parc départemental de la Plage-Bleue à Valenton (94) – Cette ZNIEFF n'a pas été validée par le CSRPN, des compléments et une révision du périmètre ont été demandés

Modifications de ZNIEFF proposées par NaturEssonne :

- Mares et mouillères de la plaine de Bière (77)
- Réseau des mares et mouillères de Mennecy et Le Coudray-Montceaux (91)
- Réseau des mares et mouillères de Chevannes (91)
- Mares et mouillères de la plaine de Bière de Chailly-en-Bière et de Villiers-en-Bière (77)
- Mares et mouillères de Saint-Fargeau-Ponthierry, Bois de Champagne (77)
- Mares et mouillères de Saint-Fargeau-Ponthierry, La mare aux loups (77)
- Mares et mouillères de la Plaine de Bière de Perthes-en-Gâtinais (77)
- Mares et mouillères de la Plaine de Bière de Saint-Martin-en-Bière, à l'Ouest du Rocher Couradin (77)

Mises à jour de ZNIEFF proposées par la DRIEAT :

- Carrières de Villarceaux à Chaussy (95)
- Carrière souterraine du Maroc à Follainville-Dennemont (78)

Ajouts d'espèces déterminantes flore et oiseaux ZNIEFF :

Avis du CSRPN d'Île-de-France : *avis favorable*

Séance du 26 janvier 2023

Le CSRPN valide l'ajout des 3 espèces oiseaux et des 2 espèces flores à la liste des espèces déterminantes de ZNIEFF.

Fait à Vincennes, le 13 février 2023

Actualisation de la liste des espèces déterminantes ZNIEFF d'Île-de-France des Lépidoptères Macro-Hétérocères :

Avis du CSRPN d'Île-de-France : *avis favorable*

Séance du 23 mars 2023

Le CSRPN, à l'unanimité, valide la proposition de la nouvelle liste des espèces déterminantes de ZNIEFF d'Île-de-France des Lépidoptères Macro-Hétérocères proposée par l'OPIE et ne retient pas les 49 espèces déterminantes « sous-conditions ».

Fait à Vincennes, le 13 avril 2023

2. Fiches INPG (Inventaire national du patrimoine géologique)

En 2023, le CSRPN a été amené à valider 28 fiches INPG :

- Fiche 155. Elle concerne le calcaire grossier lutétien dans l'ancienne carrière souterraine sous le Collège de Sèvres. La fiche recueille une note de 23/48 et un besoin de protection de 8/12 (92).
- Fiche 164. Elle concerne le lutétien dans l'ancienne carrière souterraine de la Cave aux Moineaux, à Pontoise. La fiche reçoit une note d'intérêt de 28/48 et un besoin de protection de 6/12 (95).
- Fiche 168. Elle a trait au lutétien des carrières champignonnières du Clos du Roi à Saint-Ouen-l'Aumône. Elle recueille 15/48 et 8/12 en matière de protection (95).
- Fiche 169. Il s'agit du regard de la Lanterne sur le système des eaux de Belleville à Paris. Le regard étant inscrit aux monuments historiques, il ne présente pas un important besoin de protection (75).
- Fiche 170. Elle concerne une butte-témoin dans les sables de Fontainebleau à Montgé-en-Goële. Une note de 18/48 lui a été attribuée et son état ne requiert pas une importante protection, d'autant qu'elle se situe dans une ZNIEFF (77).
- Fiche 171. Elle concerne la perte temporaire du Sépulcre dans les niveaux de gypse au pied de cette butte-témoin. Elle recueille un intérêt patrimonial de 23/48 et un besoin de protection assez fort (77),
- Fiche 172. Il s'agit d'une autre butte-témoin, toujours formée de sables et grès de Fontainebleau, située au Bois de la Tour à Vert-Saint-Denis. Elle recueille une note de 16/48 et un besoin de protection de 6/12 (77).
- Fiche 174. Elle constitue une nappe alluviale pliocène, correspondant au moment où le bassin de Paris est déjà continentalisé, sur la butte-témoin de Trin à Villecerf. Une note de 23/48 lui a été attribuée et un besoin de protection de 9/12 (77).
- Fiche 175. Il s'agit de la platière et du chaos gréseux des Rochers d'Angennes à Poigny-la-Forêt. Une note peu élevée a été attribuée au site, qui se situe dans divers espaces classés (78).
- Fiche 176. Liée à la fiche 108, elle concerne les sables argileux de Lozère et leur exploitation ancienne à Rosny-sur-Seine. Le site présente un intérêt de 19/48 et un faible besoin de protection (78).
- Fiche 177. Elle concerne l'exploitation du gypse des buttes de l'Hautil à Triel-sur-Seine et Vaux-sur-Seine. Elle reçoit une note de 31/48, soit trois étoiles, et un besoin de protection de 9/12 (78).
- Fiche 178. Elle concerne des sables et grès de Fontainebleau à Mittainville. Le besoin de protection a été évalué à 6/12 (78).
- Fiche 179. Il s'agit des buttes sablo-gréseuses stampiennes de la vallée de l'Essonne à Buno-Bonnevaux et Nanteau. Elle recueille une note de 19/48 et un faible besoin de protection (77).
- Fiche 180. Il s'agit de la source Saint-Apolline, une émergence artésienne de nappe supérieure de Beauce et de Fontainebleau (77).
- Fiche 181. Il s'agit du relief sablo-gréseux stampien du Belvédère et son point de vue panoramique à Chamarande (91).
- Fiche 182. Elle concerne le stampien supérieur de la carrière de l'exploitant Panserot, à Lardy, à côté de Chamarande. Elle reçoit une note de 15/48, et un besoin de protection de 5/12 (91).
- Fiche 183. Il s'agit de deux buttes-témoins dans les formations stampiennes, qui présentent un intérêt géomorphologique. Le site recueille une note de 12/48 et un besoin de protection de 8/12 (91).
- Fiche 184. Elle concerne la butte-témoin du Télégraphe, alignée sur les reliefs gréseux stampiens, à Echarcon et Vert-le-Grand. Une note de 12/48 et un besoin de protection de 8/12 ont été attribués au site (91).
- Fiche 185. La butte témoin de la Roche Turpin dans les formations stampiennes, à Bruyères-le-Châtel, présente également un intérêt géomorphologique. Le site obtient une note de 20/48 et un besoin de protection de 3/12 (91).

- Fiche 186. Il s'agit de l'énorme butte-témoin du Mont-Valérien et sa coupe stratigraphique du Paléogène, à Suresnes. Le site reçoit une note de 30/48 et une protection de 3/12 (92).
- Fiche 187. Elle porte sur le glissement rotationnel profond en rive droite de l'Aubette à Magny-en-Vexin (95).
- Fiche 188. Il s'agit de la cavité naturelle dite de la grotte de Flélu dans le calcaire lutétien à Labbeville (95).
- Fiche 189. Il s'agit des argiles à meulière de Montmorency à Chauvry. Le site recueille une note de 15/48 et un besoin de protection de 4/12 (95).
- Fiche 190. Elle correspond au musée de Minéralogie de l'École des Mines de Paris, qui présente donc un intérêt minéralogique (75).
- Fiche 191. Elle concerne le calcaire lutétien du site du Soleil à Carrières-sur-Seine. Une note de 30/48 a été attribuée au site, qui reçoit un besoin de protection de 7/12 (78).
- Fiche 194. Elle concerne la haute terrasse de Sénart. Deux étoiles ont été attribuées à ce site, qui requiert très peu de protection (77).
- Fiche 195. Il s'agit de la très haute terrasse alluviale du quaternaire ancien d'Yerres. Ce site reçoit deux étoiles, et le même niveau de protection que le site précédent (91).
- Fiche 197. Il s'agit d'une source présentant des formations de tuf dues à une eau bicarbonatée calcique. Deux étoiles sont attribuées au site. Quant à la protection, la source se trouvant dans une forêt départementale, il n'existe aucune menace importante (78).



Fiche 185 : Butte témoin de la Roche Turpin dans les formations stampiennes à Bruyères-le-Châtel (crédit CRPG)

3. Dossier dérogation espèces protégées : ZAC Maison Blanche à Neuilly-sur-Marne (93)

La demande de dérogation porte sur les espèces suivantes : Murin de Daubenton, Noctule commune, Pipistrelle commune, Pipistrelle de Kuhl, Pipistrelle de Nathusius, Sérotine commune, Écureuil roux, Hérisson d'Europe, Lézard des murailles, Conocéphale gracieux, Flambé, Grillon d'Italie, Thécla de l'Orme, Accenteur mouchet, Bergeronnette grise, Faucon crécerelle, Hirondelle rustique, Martinet noir, Mésange à longue queue, Roitelet huppé et Serin cini.



Hirondelle rustique (crédit S.Lucet)

Avis du CSRPN d'Île-de-France : avis favorable sous conditions

Séance du 26 janvier 2023

Le CSRPN rend un avis favorable à la demande de dérogation, sous conditions que les préconisations résumées ci-après soient prises en compte :

- préciser la présence d'espace de pelouses sur le site de Maison Blanche et leur nature ;
- effectuer un inventaire complémentaire Chiroptères en période estivale dans le bâti ;
- apporter des garanties sur la prise en charge des espèces envahissantes sur le site de compensation et sur l'aménagement de prairies et de boisements ;
- proposer une offre de compensation supérieure à celle inscrite dans le dossier, en incluant par exemple les espaces de pelouses marneuses ;
- proposer des mesures d'accompagnement pour la restauration des corridors écologiques entre les deux sites ;
- mettre en cohérence les mesures compensatoires avec la ZNIEFF « Les prairies marneuses du Bois de l'étoile ».

Fait à Vincennes, le 17 mars

4. Dossier dérogation espèces protégées : Requalification d'un terrain à Coubert (77)

La demande de dérogation porte sur les espèces suivantes : Agrion mignon, Conocéphale gracieux, Flambé, Grillon d'Italie, Mante religieuse, Crapaud commun, Grenouille agile, Grenouille commune, Grenouille rousse, Rainette verte, Salamandre tachetée, Triton alpestre, Triton palmé, Triton ponctué, Couleuvre helvétique, Lézard des murailles, Lézard vivipare, Orvet fragile, Écureuil roux, Hérisson d'Europe, Murin de Bechstein, Murin de Daubenton, Murin à moustaches, Murin à oreilles échancrées, Noctule commune, Noctule de Leisler, Pipistrelle commune, Pipistrelle de Nathusius, Accenteur mouchet, Bouvreuil pivoine, Bruant jaune, Buse variable, Chardonneret élégant, Chouette hulotte, Coucou gris, Fauvette à tête noire, Fauvette des jardins, Fauvette grisette, Grand Cormoran, Grimpereau des jardins, Hypolaïs polyglotte, Linotte mélodieuse, Locustelle tachetée, Martinet noir, Mésange à longue queue, Mésange charbonnière, Mésange nonette, Pic épeiche, Pic noir, Pic vert, Pinson des arbres, Pouillot fitis, Pouillot véloce, Roitelet à triple bandeau, Roitelet huppé, Rossignol philomèle, Rougegorge familier et Troglodyte mignon.



Accenteur mouchet (crédit S. Lucet)

Avis du CSRPN d'Île-de-France : *avis défavorable*

Séance du 26 janvier 2023

Le CSRPN, rend un avis défavorable à la demande de dérogation.

En de nombreux points précédemment évoqués, ce projet ne respecte pas la réglementation en matière de séquence ERC. Un projet d'intérêt public majeur se doit de se conformer aux règles environnementales et se doit d'être exemplaire.

La demande de dérogation devra être représentée au CSRPN [...]

Fait à Vincennes, le 17 mars 2023

5. RNN Côteaux de la Seine - Autorisation spéciale de travaux (Déclaration préalable)

La demande d'autorisation vise au remplacement d'un portail volé n'impliquant aucuns travaux.

Avis du CSRPN d'Île-de-France : ***avis favorable***

Séance du 26 janvier 2023

Le CSRPN, à l'unanimité, rend un avis favorable à la DP 95301 22 B0007 valant autorisation spéciale de travaux au sein de la Réserve naturelle nationale des coteaux de la Seine.

Fait à Vincennes, le 30 janvier 2023

6. Dossier dérogation espèces protégées : centrale photovoltaïque à Boissise-la-Bertrand (77)

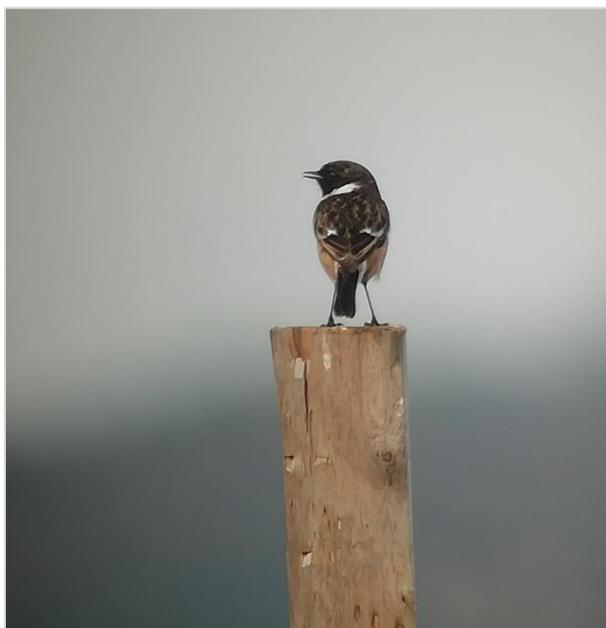
La demande de dérogation porte sur les espèces suivantes : Azuré des coronilles, Bruant proyer, Chardonneret élégant, Linotte mélodieuse, Pie grièche écorcheur, Tarier des près et Tarier pâtre.

Avis du CSRPN d'Île-de-France : ***avis favorable sous conditions***

Séance du 23 mars

Le CSRPN, rend un avis favorable (à l'unanimité) à la demande de dérogation, sous conditions que les observations et les préconisations citées dans le corps de l'avis soient prises en compte, en particulier sur tout ce qui concerne la séquence ERC.

Fait à Vincennes, le 22 avril 2023



Tarier pâtre (crédit S. Lucet)

7. Dossier dérogation espèces protégées : Restauration du Château de Méréville (91)

La demande de dérogation porte sur les espèces suivantes : Grand Murin, Murin à oreilles échancrées, Pipistrelle commune, Pipistrelle de Kuhl, Pipistrelle de Nathusius, Pipistrelle pygmée et Sérotine commune.



Château de Méréville (crédit Essonne Terre d'avenirs)



Pipistrelle commune (crédit S. Lucet)

Avis du CSRPN d'Île-de-France : **avis favorable sous conditions**

Séance du 23 mars

Le CSRPN, rend un avis favorable à la demande de dérogation, sous conditions que les préconisations précitées et résumées ci-après soient prises en compte :

1 - Le pétitionnaire s'engage à inscrire l'ensemble des mesures ERCAS dans un contrat d'ORE sur une durée de 30 ans intégrant le château et les secteurs du parc accueillant les autres gîtes ;

2 – Le pétitionnaire et/ou son exploitant délégué, s'engage à maintenir une gestion des milieux naturels du parc compatible avec la préservation des chiroptères (gestion différenciée, quiétude, fréquentation et usages adaptés à proximité immédiate des aménagements...).

Il rappelle par ailleurs que l'ensemble des mesures proposées par le pétitionnaire ainsi que les conditions émises par le CSRPN dans le présent avis, sont indissociables de la bonne exécution de la dérogation administrative qui sera délivrée.

Fait à Vincennes, le 22 avril 2023

8. Liste rouge régionale des poissons

Avis du CSRPN d'Île-de-France : **avis favorable avec recommandations**

Séance du 23 mars 2023

Le CSRPN rend un avis favorable assorti des recommandations suivantes :

La Liste Rouge régionale a été établie en se fondant sur un ensemble de critères dont l'abondance des poissons par espèce. Selon les espèces, celle-ci est connue soit par des comptages dans des passes à poissons équipées (dont certaines sont localisées hors de la région Île-de-France), soit par des densités moyennes par stations d'échantillonnage. Ce sont les sources disponibles pour déterminer l'évolution démographique des populations de chaque espèce. Nous recommandons de mieux cadrer la méthode pour tenir compte de ces données, dont la variabilité interannuelle est considérable, notamment en ne faisant pas varier la période prise comme référence pour évaluer la tendance des variations d'abondances (ex. ce qui a été fait pour le Brochet). Une analyse statistique serait souhaitable pour mieux prendre en compte la haute variabilité des données d'abondance en regard des connaissances sur la biologie des espèces et l'applicabilité de ces données pour l'élaboration de la Liste Rouge régionale.

De plus, nous recommandons que lors de la prochaine mise à jour de la Liste Rouge régionale, soient pris en compte :

- les évolutions qualitatives et quantitatives des habitats des espèces (fonctionnalité, physique, chimique) ;
- les statistiques sur l'observabilité des espèces (variabilité inter-espèces à la levée de données d'occurrence ;
- le trait de vie des espèces en relation avec la disponibilité des habitats associés ;
- l'étude des co-occurrences d'espèces en vue de compléter d'éventuels manques dans les jeux de données (valeurs à pondérer le cas échéant) ;
- l'état sanitaire des populations (poids, taille, âge, vigueur, maladies, parasites, etc.).

De plus, les analyses de biologie moléculaire permettraient de mieux suivre l'évolution des populations et d'identifier les lignées en présence sur le territoire. À ce titre, les perspectives offertes par l'ADN environnemental, particulièrement adapté en milieu aquatique, devraient être à minima testées à l'occasion de la prochaine mise à jour de la liste.

Fait à Vincennes, le 17 avril 2023

9. Révision de la liste Lépidoptères Macro-Hétérocères protégés en Île-de-France

Avis du CSRPN d'Île-de-France : **avis favorable**

Séance du 25 mai 2023

Le CSRPN, à l'unanimité, rend un avis favorable à la proposition de révision de la liste des Lépidoptères Macro Hétérocères protégés d'Île-de-France, assorti de la proposition de réfléchir à un dispositif juridique permettant de sécuriser le travail des bénévoles et professionnel.

Fait à Vincennes, le 19 juin 2023

10. Dossier dérogation espèces protégées : ALTIVAL (94)

La demande de dérogation porte sur les espèces suivantes : Accenteur mouchet, Bergeronnet des ruisseaux, Buse variable, Chardonneret élégant, Faucon crécerelle, Fauvette grisette, Hypolaïs polyglotte, Linotte mélodieuse, Martinet noir, Mésange bleue, Mésange charbonnière, Moineau domestique, Pic épeiche, Pic vert, Pouillot véloce, Rougegorge familier, Serin cini, Tarin des aulnes, Troglodyte mignon, Verdier d'Europe, Conocéphale gracieux, Mante religieuse, Léopard des murailles, Hérisson d'Europe, Murin indéterminé, Noctule commune, Pipistrelle commune, Pipistrelle de Kuhl, Pipistrelle de Nathusius et Sérotine commune.



Chardonneret élégant (crédit S. Lucet)

Avis du CSRPN d'Île-de-France : **avis favorable sous conditions**

Séance du 22 juin 2023

Le CSRPN rend un avis favorable sous conditions à la demande de dérogation et rappelle les conditions émises dans l'avis :

- disposer d'une vision globale du projet du nord au sud ;
- revoir la demande de dérogation intégrant toutes les espèces impactées par l'ensemble du projet ;
- disposer d'une analyse des impacts cumulés (intégrant le projet dans son ensemble) ;
- mettre en œuvre une sécurisation foncière des parcelles naturelles évitées.
- disposer d'informations complémentaires sur le respect du caractère additionnel de la compensation par rapport aux missions du Conseil départemental du Val-de-Marne concernant le réaménagement écologique du parc du Plateau ;
- augmenter la surface de compensation ;
- acter un projet d'aménagement du parc du Plateau pérenne dans le temps et un projet de compensation cohérent avec celui du parc ;
- ajouter une mesure d'accompagnement de sécurisation foncière avec la mise en place d'une obligation réelle environnementale (ORE) ;
- détailler et compléter les mesures de suivis.

Fait à Vincennes, le 6 août 2023

11. Projet RER E Est + : travaux de sondages géotechniques dans l'APB Bois Saint-Martin

Avis du CSRPN d'Île-de-France : **avis favorable**

Séance du 23 novembre 2023

Le CSRPN rend un avis favorable à l'unanimité à la demande de dérogation pour la réalisation de sondages géotechniques au sein de l'APB/APHN des Bois Saint-Martin, de Célie et de Footel assorti des recommandations énoncées dans l'avis.

Fait à Vincennes, le 8 décembre 2023

12. Prorogation du plan de gestion de la réserve naturelle nationale de la Bassée

Avis du CSRPN d'Île-de-France : **avis favorable sous conditions**

Séance du 25 mai 2023

Le CSRPN, rend un avis favorable à la demande de dérogation à la demande de prorogation du plan de gestion 2017-2021, sous conditions que les demandes de préconisations suivantes soient respectées :

- Le CSRPN demande à ce que l'évaluation du plan de gestion 2017-2021 lui soit présentée fin 2023 – début 2024 ;

- Cette évaluation devra être assortie, dans le même temps ou courant 2024, de propositions d'ajustements du plan de gestion prorogé, établis en concertation étroite avec le conseil scientifique de la RNN. Ces ajustements devront également et autant que faire se peut, tenir compte des différents scénarios d'évolution du projet d'extension actuel ;

- Le CSRPN indique également qu'il souhaite qu'un échéancier courant sur les 5 prochaines années et visant à assurer la rédaction du nouveau plan de gestion pour 2028 soit établi et présenté. Ce calendrier se devra d'identifier clairement les ETP impliqués dans l'élaboration du document cadre et de ses études annexes ;

- Le CSRPN préconise de solliciter plus régulièrement le conseil scientifique de la RNN et de s'appuyer sur le réseau des gestionnaires de réserves naturelles franciliennes.

Fait à Vincennes, le 20 juillet 2023

13. RNN des Côteaux de Seine : demande de régularisation de travaux d'urgence suite à éboulement

Avis du CSRPN d'Île-de-France : **avis favorable**

Séance du 28 septembre 2023

Le CSRPN rend un avis favorable à l'unanimité à la demande de régularisation de travaux dans la réserve naturelle nationale des Côteaux de la Seine.

Fait à Vincennes, le 06 novembre 2023

14. RNN des sites géologiques de l'Essonne : demande de travaux de réhabilitation et affouillements

Avis du CSRPN d'Île-de-France : **avis favorable**

Séance du 28 septembre 2023

Le CSRPN, à l'unanimité, rend un avis favorable à la demande de travaux de réhabilitation et d'affouillements sur le site des Pentes de la Vallée aux Loups (commune d'Ormoy la Rivière) de la RNN des sites géologiques de l'Essonne, assorti des recommandations suivantes :

- Sentier

Le sentier n'étant pas accessible aux PMR compte tenu des marches au niveau du parking et d'une pente raide, l'artificialisation du sol sur une pelouse présentant des espèces de mésobromion n'apparaît pas pertinente. Aussi, le CSRPN préconise de préserver le sol naturel et de baliser le cheminement par de simples piquets en bois et cordelettes de part et d'autre.

- Rajeunissement et préservation du front de taille Les travaux de rafraîchissement de coupe et de surcreusement du bas de front de taille évoqués sont nécessaires à la restauration de la lisibilité de l'affleurement. Toutefois, compte tenu de la vitesse d'érosion naturelle des sables, le CSRPN recommande fortement d'étudier la mise en place d'un auvent chapeautant l'affleurement, telle que suggérée par la CRPG, ceci afin d'assurer une protection efficace du patrimoine géologique du site.

- Aménagement de site

Il conviendra de vérifier la conformité du grillage proposé avec la loi n°2023-54 du 2 février 2023 relative à l'implantation des clôtures dans les espaces naturels.

Il est enfin recommandé de mener une étude sur l'intégration paysagère des différents éléments mobiliers proposés (clôture et portail notamment, mais également auvent, géobacs, panneaux) en amont de leur implantation, afin d'aboutir à des solutions durable, esthétique, faisant montre d'une certaine homogénéité et ne dénaturant pas le site.

Fait à Vincennes, le 24 novembre 2023

15. RNN des Côteaux de Seine : déclaration préalable modificative

La déclaration préalable modificative vise au remplacement d'un portail.

Avis du CSRPN d'Île-de-France : **avis défavorable**

Séance du 23 novembre 2023

Le CSRPN rend un avis défavorable à l'unanimité.

Fait à Vincennes, le 24 novembre 2023

16. SDRIF-E

Lors de la séance de novembre 2023, le SDRIF-E a été présenté au CSRPN. Le SDRIF-E est cadré par le Code de l'urbanisme. Il détermine la localisation préférentielle des extensions urbaines et des grandes infrastructures de transports. Le SDRIF est opposable aux documents d'urbanisme locaux et se trouve en haut de la hiérarchie des normes. Il s'agit également d'un schéma chapeau des politiques sectorielles de la région (mobilité, habitat, etc).

Le CSRPN s'est prononcé sur le principe d'une autosaisine et la constitution d'un groupe de travail sur ce sujet.

DOSSIERS PORTES PAR LE CONSEIL REGIONAL

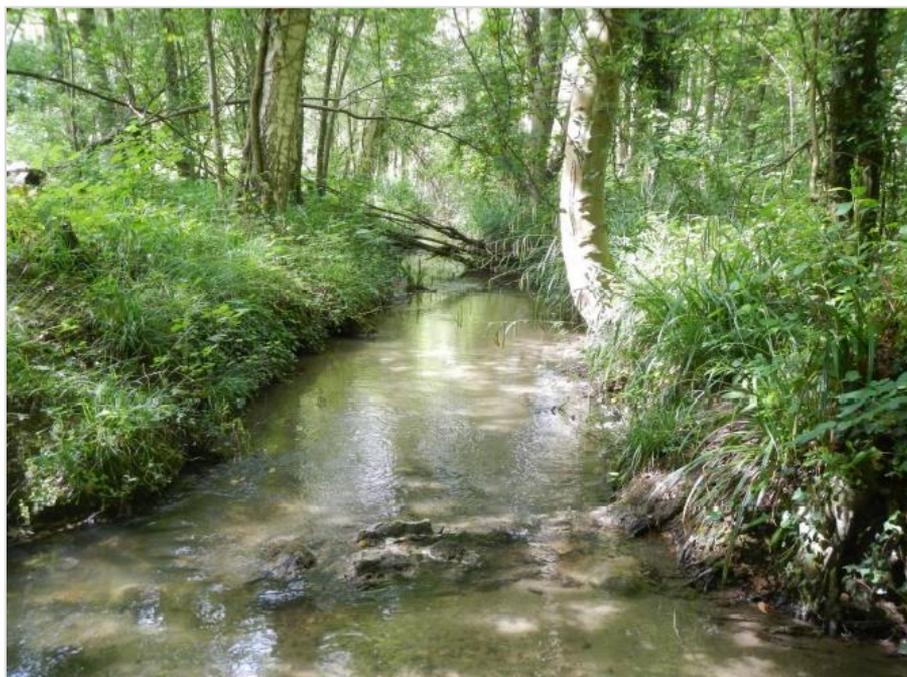
1. RNR du Marais de Stors : restauration du Vieux Moutiers

Avis du CSRPN d'Île-de-France : ***avis favorable avec recommandations***

Séance du 23 novembre 2023

Le CSRPN rend un avis favorable au projet de restauration du ru du Vieux Moutiers de la RNR du Marais de Stors assorti des recommandations énoncées ci-dessus.

Fait à Vincennes, le 15 décembre 2023



Réserve naturelle régionale du Marais de Stors (crédit Île-de-France Nature)

DOSSIER PORTE PAR LA DRIEAT ET LE CONSEIL REGIONAL

1. Déclinaison régionale de la stratégie nationale sur les aires protégées

Lors de la séance de juin 2023, le CSRPN a été consulté sur le plan d'action régional de la SAP. Ce plan découle de la stratégie nationale pour les aires protégées 2030, adoptée en 2021 avec une double ambition : protéger 30 % du territoire national dont un tiers sous protection forte (soit 10%) et permettre le développement et la structuration d'un réseau d'aires protégées cohérent efficacement géré et intégré dans les territoires. Au total, début 2022, 29,6 % du territoire francilien est classé en aires protégées, dont 7 071 ha en protections fortes.

Le plan d'action décline 7 objectifs qui correspondent aux axes de la stratégie nationale :

- le développement d'un réseau d'aires protégées résilient aux changements globaux ;
- une gestion efficace et adaptée ;
- la durabilité des activités au sein du réseau d'aires protégées ;
- l'intégration du réseau d'aires protégées dans les territoires ;
- la coopération à l'international ;
- la pérennisation du réseau (notamment financements) ;
- le rôle des aires protégées dans la connaissance de la biodiversité.

Le CSRPN a rendu un avis favorable sur le plan d'action régionale de la SAP.



Annexes

Lors de la séance du 25 mai 2023, le CSRPN a été renouvelé pour une période de 5 ans (2023-2028), de nouveaux membres ont alors été désignés ainsi qu'une nouvelle présidence.

I. Liste des membres du CSRPN ayant siégé du 1^{er} janvier au 25 mai 2023

Madame	Joanne	ANGLADE	Membre
Monsieur	Gérard	ARNAL	Président d'honneur
Monsieur	Jérôme	BELLIARD	Membre
Monsieur	François	CHIRON	Membre
Madame	Delphine	DESMARES	Membre
Madame	Lucile	DEWULF	Membre
Monsieur	Éric	DUFRÊNE	Membre
Monsieur	Thierry	FERNEZ	Membre
Monsieur	Sébastien	FILOCHE	Membre
Monsieur	Serge	GADOUM	Membre
Monsieur	Jean-Pierre	GÉLY	Membre
Monsieur	Arnaud	HORELLOU	Membre
Monsieur	Jean-François	JULIEN	Membre
Monsieur	David	LALOI	Président du CSRPN
Madame	Laurence	LE CALLONNEC	Membre
Monsieur	Grégoire	LOÏS	Membre
Monsieur	Gérard	LUQUET	Membre
Monsieur	Jérôme	MAFFERT	Membre
Monsieur	Alexandre	MARI	Membre
Monsieur	Didier	MERLE	Président de la CRPG
Monsieur	Pierre	MIGOT	Membre
Madame	Angélique	MONGUILLON	Membre
Monsieur	Michel	PAJARD	Membre
Madame	Marie-Pierre	PINON	Membre
Monsieur	Rémy	PONCET	Membre
Monsieur	Nicolas	RABET	Membre
Madame	Christine	ROLLARD	Vice-présidente du CSRPN
Madame	Océane	ROQUINARC'H	Membre
Madame	Isabelle	ROUGET	Membre
Madame	Nirmala	SEON-MASSIN	Membre

Monsieur	Jean-Philippe	SIBLET	Vice-président du CSRPN
Monsieur	Vincent	VIGNON	Membre
Monsieur	Pierre	ZAGATTI	Membre

II. Liste des membres de la CRPG ayant siégé du 1^{er} janvier au 25 mai 2023

Monsieur	Olivier	AGUERRE	Membre
Madame	Élise	AUBERGER	Membre
Madame	Françoise	BERGERAT	Membre
Monsieur	François	BETARD	Membre
Madame	Delphine	DESMARES	Membre
Madame	Jocelyne	FRANJOU	Membre
Monsieur	Cyril	GAGNAISON	Membre
Monsieur	Jean-Pierre	GELY	Membre
Madame	Laurence	LE CALLONNEC	Membre
Monsieur	Didier	MERLE	Président de la CRPG
Madame	Angélique	MONGUILLON	Membre
Monsieur	Daniel	OBERT	Membre
Madame	Isabelle	ROUGET	Membre
Monsieur	Yann	SAMSON	Membre
Monsieur	Yannick	VAUTIER	Membre

III. Liste des membres du CSRPN ayant siégé du 25 mai au 31 décembre 2023

Madame	Joanne	ANGLADE	Membre
Monsieur	Gérard	ARNAL	Président d'honneur du CSRPN
Monsieur	Jérôme	BELLIARD	Membre
Monsieur	Olivier	DELZONS	Membre
Madame	Lucile	DEWULF	Vice-Présidente du CSRPN
Monsieur	Thierry	FERNEZ	Membre
Monsieur	Sébastien	FILOCHE	Membre
Monsieur	Serge	GADOUM	Membre
Monsieur	Arnaud	HORELLOU	Membre
Monsieur	Jean-François	JULIEN	Membre
Monsieur	David	LALOI	Membre
Madame	Laurence	LE CALLONNEC	Membre
Madame	Fiona	LEHANE	Membre
Madame	Marine	LINGLART	Membre
Monsieur	Alexandre	MARI	Membre

Monsieur	Bruno	MERIGUET	Membre
Monsieur	Didier	MERLE	Membre
Monsieur	Pierre	MIGOT	Vice-Président du CSRPN
Madame	Angélique	MONGUILLON	Membre
Monsieur	Michel	PAJARD	Membre
Monsieur	Christophe	PARISOT	Membre
Madame	Marie-Pierre	PINON	Membre
Monsieur	Rémy	PONCET	Membre
Monsieur	Nicolas	RABET	Membre
Monsieur	Pierre	RIVALLIN	Membre
Madame	Christine	ROLLARD	Membre
Madame	Isabelle	ROUGET	Membre
Monsieur	Jean-Philippe	SIBLET	Président du CSRPN
Monsieur	Vincent	VIGNON	Membre

IV. Liste des membres de la CRPG ayant siégé du 25 mai au 31 décembre 2023

Monsieur	Olivier	AGUERRE	Membre
Monsieur	Jean-Paul	BAUT	Membre
Madame	Françoise	BERGERAT	Membre
Madame	Elysa	DOAN	Membre
Monsieur	Dominique	FRIZON de la MOTTE	Membre
Monsieur	Cyril	GAGNAISON	Membre
Monsieur	Jean-Pierre	GELY	Membre
Madame	Laurence	LE CALLONNEC	Membre
Monsieur	Didier	MERLE	Membre
Madame	Angélique	MONGUILLON	Membre
Monsieur	Daniel	OBERT	Membre
Madame	Isabelle	ROUGET	Membre
Monsieur	Yann	SAMSON	Président de la CRPG

V. Liste des intervenants extérieurs aux séances de 2023

Représentants de la DRIEAT			
Madame	Fatma	AOUICI-GLOUBI	
Madame	Maëlle	BOUCHEZ	
Madame	Morgane	DELEU	
Monsieur	Alain	DHAUSSY	
Madame	Sylvie	FORTEAUX	

Madame	Magali	GIRARD	
Madame	Claire	GRISEZ	
Monsieur	Antoine	LOMBARD	
Monsieur	Stéphane	LUCET	
Madame	Claire	MAYET	
Monsieur	Bastien	MOREIRA-PELLET	
Madame	Lucile	RAMBAUD	
Monsieur	Jérémy	REQUENA	
Madame	Céleste	ROVERE	
Monsieur	Robert	SCHOEN	
Monsieur	Jean-François	VOISIN	
Représentants du Conseil régional d'Île-de-France			
Monsieur	Hugo	ANEST	
Monsieur	Antoine	CHARPENTIER	
Monsieur	Théo	MOUTON	
Madame	Lætitia	LEONARD	
Monsieur	Bastien	RECHER	

Autres intervenants			
Madame	Lucie	BARBOLLA	Rainette Ecologie
Madame	Auriane	BEL	Codexa
Madame	Sophie	BELLOT	Biotope
Monsieur	Philippe	BEROS	Trans-Faire
Monsieur	Eric	BORDELET	CD 91
Monsieur	Alexis	BORGES	OPIE
Monsieur	Jérémy	BOSSAERT	Auddicé
Monsieur	Jean-Jacques	BOUSSAINGAULT	PNR du Gâtinais français
Madame	Clémence	CAUBET	SNCF Réseau
Monsieur	Tancrède	CHANNELIERE	ANCA
Monsieur	Lucien	CLAIVAZ	ANCA
Monsieur	Benjamin	COLIN	Archipel
Madame	Sophie	CORDIER	Agence L'Anton
Monsieur	Tristan	CRESPO	Seine-et-Marne Environnement
Madame	Johanne	CUSSET	SAFER Ile-de-France
Madame	Magali	DAHIREL	CBNBP
Monsieur	Axel	DEHALLEUX	ANCA
Madame	Anaïs	DEMARTY	Seine-et-Marne Environnement
Monsieur	Jean-Marie	DESHOUX	Ile-de-France Environnement
Madame	Elysa	DOAN	RNN des sites géologiques de l'Essonne

Monsieur	Alexandre	EMERIT	PNR du Gâtinais français
Madame	Juliette	FAIVRE	Ile-de-France Nature
Monsieur	Renaud	GARBE	CDC Biodiversité
Madame	Emma	GENTY	PNR de la Haute vallée de Chevreuse
Madame	Fabienne	GERONIMI	SNCF Réseau
Madame	Amal	GHAZI	DDT 77
Monsieur	Olivier	GOBAUT	SDESM Energies
Monsieur	Jocelyn	GUIHO	PNR du Gâtinais français
Madame	Emmanuelle	GUILMAULT	PNR du Gâtinais français
Monsieur	Xavier	HOUARD	OPIE
Madame	Thileli	HADJEB	Écosphère
Monsieur	Hemminki	JOHAN	ARB
Monsieur	Jean-Christophe	KOVACS	Écosphère
Monsieur	Jean-Marc	L'ANTON	Agence L'Anton
Monsieur	Sylvain	LARZILLIERE	IEA45
Madame	Marine	LINGLART	Urban Eco
Monsieur	Alexandre	MAITREROBERT	CD 94
Madame	Camille	MATHIEU	Madélénat Architecture
Monsieur	Nicolas	MENARD	Vinci Construction
Monsieur	Jean	MOLA	PNR de la Haute vallée de Chevreuse
Monsieur	Pierre-Antoine	MOLINA	Préfet SGAPP
Madame	Nila	SOUPRAYEN-CAVERY	RNN de la Bassée
Madame	Marion	PAULIN	Vinci Construction
Madame	Claire	POINSOT	Archipel
Monsieur	Olivier	PRATTE	AEV
Madame	Nolwenn	QUILLIEC	RNN des Coteaux de la Seine
Monsieur	Nicolas	ROUX	GPA
Monsieur	Christian	SAGNES	Ile-de-France Nature
Madame	Clémence	SALVAUDON	IEA45
Monsieur	Hugues	THOMAS	BURGEAP
Monsieur	Nicolas	TOCQUARD	Artélia
Monsieur	Didier	VANDEN BERGHE	BURGEAP
Madame	Sylvie	VAN DEN BRINK	ANCA
Madame	Anne-Luce	ZAHM	Chargée de mission Environnement auprès du Préfet SGAPP

VI. Ordres du jour de réunions de 2023

Réunion du 26 janvier 2023

- Points d'actualité
- SRCE : point d'avancement – mise à jour de la cartographie des continuités écologiques
- Dossier dérogation espèces protégées : ZAC Maison Blanche à Neuilly-sur-Marne (93)
- Dossier dérogation espèces protégées : requalification d'un terrain à Coubert (77)
- Fiche INPG
- ZNIEFF : Ajout d'espèces déterminantes oiseaux et flores
- RNN Coteaux de la Seine : autorisation d'urbanisme
- Restitution réunion photovoltaïque CNPN-CSRPN

Réunion du 23 mars 2023

- Points d'actualité
- Dossier dérogation espèces protégées : centrale photovoltaïque à Boississe-la-Bertrand (77)
- Dossier de dérogation espèces protégées : restauration du Château de Méreville (91)
- Liste rouge régionale des poissons
- Fiches INPG
- Révision de listes déterminantes ZNIEFF : lépidoptères et macro-hétérocères
- Présentation étude photovoltaïque sur les plans d'eau dans la Bassée et la Vallée de la Marne

Réunion du 25 mai 2023

- Introduction
- Installation du CSRPN et de la CRGP
- Projet d'extension de la RNN de la Bassée
- Prorogation du plan de gestion de la réserve naturelle nationale de la Bassée
- Révision de la liste Lépidoptères et macro-hétérocères protégés en Ile-de-France
- ZNIEFF : mises à jour et création

Réunion du 22 juin 2023

- Points d'actualité
- Dérogation scientifique / experts délégués
- Dossier dérogation espèces protégées : ALTIVAL (94)
- ZNIEFF
- Plan d'action régional de la SAP

Réunion du 28 septembre 2023

- Points d'actualité
- APB Coteaux calcaires de Tréchy : restauration du mésobromion et d'une chênaie pubescente par coupe des Pins
- RNN des Coteaux de Seine : demande de régularisation de travaux suite à éboulement
- RNN des sites géologiques de l'Essonne : demande de travaux de réhabilitation et affouillements
- ZNIEFF
- RNN des Coteaux de Seine : DP pour rénovation et mise en sécurité d'une façade extérieure, La Roche-Guyon (95)

Réunion du 23 novembre 2023

- Points d'actualité
- RNN des Coteaux de Seine : DP modificative
- Projet RER E Est+ : travaux de sondages géotechniques dans l'APB Bois Saint-Martin
- Expertise : dérogations scientifiques espèces protégées
- Expertise : désignation des experts NATURA2000 et RNR
- AP insectes protégés
- RNR du Marais de Stors
- SDRIF-E
- ZNIEFF